

Les membres de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis et les Délégués de la Chambre de Commerce de la Puissance sont réunis en Convention à St. Louis. On est généralement sous l'impression que les débats seront des plus intéressants, et que d'importants résultats en seront les conséquences. Pour ceux qui sont réunis là sont des hommes pratiques, ayant des vues larges, et comprenant parfaitement les besoins de la situation. Et comme ils sont de différents points du continent, qu'il a parmi eux des représentants de toutes les opinions, il n'y a pas à douter que la décision à laquelle ils en arriveront tous ensemble, aura une influence considérable sur la législature des Etats Unis.

Cette convention n'est que le prélude d'une autre réunion du même genre qui devra avoir lieu durant l'hiver dans la capitale de la Puissance.

Nous devons espérer de tous ces débats des résultats importants et avantageux pour le commerce du Canada.

"Il est sérieusement question ici de l'établissement d'un chemin de fer. Une assemblée des habitants de la paroisse a eu lieu, pour considérer la proposition qui en a été faite par M. Eaton, maire de Philippsburg. Cette ligne partira de la frontière et viendra aboutir à Doucet Landing, traversant les populeuses et riches paroisses de St. Grégoire, Nicolet, La Baie, Yamaska, coupant le Grand Tronc à St. Hyacinthe probablement. Les comtés de Rouville, Bagot, Missisquoi, Richelieu, y donneront aussi passage. Enfin, cette voie mettra Trois-Rivières en communication directe avec le lac Champlain et les Etats-Unis." *U. des C. de l'Est.*

On lit dans le *Journal de Québec* du 1er décembre :

Ce matin, M. l'abbé Chartier a exposé un plan de colonisation au comité d'Agriculture et de la colonisation. M. Chartier désire qu'il se forme une société unique de colonisation qui recevrait ces terres du gouvernement et y établirait plusieurs petites colonies reliées ensemble par de grandes routes et mises en communication avec un chemin de fer. Nous espérons pouvoir donner de plus amples renseignements, sur ce projet dont on nous dit beaucoup de bien.

M. Varnier a aussi exposé au même comité les propositions qu'il a faites au gouvernement, au nom de la compagnie forestière française, propositions que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs.

Le chemin de fer de Québec et Gosford a transporté en 39 jours, depuis le 22 septembre jusqu'au 31 octobre 1871, 2,215 cordes de bois de chauffage, 313, 875 pieds de bois de service, 16,140 lbs de marchandises et 1,343 passagers.

Nous apprenons que M. A. Esinhart, député du comté de Laprairie à la Législature de Québec, vient de se mettre à la tête d'une grande entreprise. On sait que durant la saison qui vient de s'écouler, la brique a fait défaut d'une manière déplorable en cette ville et qu'elle a atteint jusqu'à \$10 et \$12 le mille quand son prix normal était auparavant de \$5 à \$6. Il est probable que les opérations de construction seront encore plus actives l'année prochaine. En prévision de la demande, M. Esinhart fait construire à Laprairie une briquerie qui pourra fournir cinq millions de pièces. Il a acheté à un mille du village, sur le bord de la petite rivière St. Jacques, un lot de terre grise de onze appents de superficie, et à quelque distance de là un arpent de sable. Les fournaux sont actuellement en construction et 30 hommes sont activement à l'œuvre. M. Esinhart fait aussi construire des berges et un petit remorqueur qui feront le service entre les fournaux et la ville. La rivière St. Jacques est navigable pour les barges jusqu'à l'établissement de M. Esinhart. Une fois chargées elles seront remorquées jusqu'à Montréal moyennant une bagatelle. M. Esinhart a déjà reçu l'offre d'acheter un million de pièces à \$6 le mille et il a refusé. Il est probable que la brique sera encore rare l'année prochaine. Les architectes estiment que la demande atteindra 27 millions de pièces, tandis que toutes les briqueries existantes, y compris celle de Laprairie, ne pourront en produire plus de 20 millions. Il y aura donc encore déficit, et conséquemment une large marge pour l'élévation des prix — *Le Négociant Canadien.*

Nous avons vu ces jours derniers M. J. Bie. Brousseau établi dans le township de Ditton, qui nous apprend que les Norvégiens qui possèdent des terrains dans ce canton sont disposés à vendre leurs propriétés à bonne composition. M. Pope et le Rév. M. Gendreau favorisent ces transactions.

M. Brousseau a érigé là un moulin à scie dont les colons retirent un grand profit.

Au printemps, si le besoin s'en fait sentir, il établira un moulin à farine.

La messe se dit régulièrement dans cette mission tous les mois.

M. Brousseau donne aussi les meilleures nouvelles du chemin de fer Mégantie.

Nous croyons que ceux qui auraient l'intention d'aller se fixer dans les townships, pourraient trouver à se placer avantageusement dans cet endroit.

La plus grosse tempête qu'on ait jamais vue s'élevait dans le Minnesota dimanche dernier.

Il y avait au commencement de la semaine trois réclamations de déçidées par la commission anglo-américaine au sujet des dommages soufferts dans la dernière guerre par les citoyens de l'un et l'autre pays.

Un projet de loi sera soumis, dit-on, au parlement fédéral, à sa prochaine session, pour avoir l'autorisation de construire un chemin à lisses de bois, du Fort-Gary à l'angle nord-ouest du Lac des Bois.

On lit dans *l'Evénement* :
Un mot russe—Le Grand-Duc Alexis a déclaré que ce pays-ci lui faisait l'effet de la Russie. Merci.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION NO. 1 DE ST. HYACINTHE.

A la dernière assemblée du Conseil d'Administration de cette société, il a été décidé que tout colon qui ne versera pas d'ici au 23 décembre 1871, entre les mains du soussigné la souscription annuelle exigée par les règlements, perdra tout droit aux secours qui peuvent main tenant lui être acquis en vertu des dits règlements, lesquels secours seront confisqués au profit commun de la dite société.

St Hyacinthe, 20 décembre 1871.

J. A. CHICOINE,
Secrétaire-Trésorier

Une troisième société de colonisation vient de se former à Montréal. Les officiers élus pour la première année sont :

Messire Ed. Moreau, président.

M. G. A. Drolet, vice-président.

M. Frs. Drolet secrétaire-trésorier.

MM. A. L. Laferrière,	} Membres du Bureau de direction
Ed. Barnard,	
L. L. Corbeil,	
Edwin Hurtubise	

M. Connolly, agent d'immigration pour la Puissance, est parti avant-hier pour l'Angleterre.

Perdu.—M. Cyprien Morin a perdu samedi soir le 16 du courant, dans les environs de cette ville, un cheval blanc, le nez blanc ayant deux courbes aux pèttes de derrière, attelé sur une traîne rentourée; les liens sont en petit boucleau; Pan est lacé devant et l'autre derrière; le harnais consiste en une ailette et une croupière avec des anciens grelots. La bride est neuve et les ceillères sont faites en étoile. Il y a une petite planche sur le derrière de la voiture pour qu'un homme puisse embarquer. Toute information tendant à le faire retrouver sera reçue avec reconnaissance par M. Morin.

Le Rév. M. Chartier est en train de former une société de colonisation provinciale, dont il a fait connaître la constitution ce matin, au comité d'Agriculture qui l'a approuvée.



Le Mari.—Marie, tiens ma chère: j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....

La Femme.—(l'interrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans le Peau donneront un soulagement immédiat. Comme finalement il est sans égal, il arrête la douleur instantanément. Soyez certain de nous reconner la bonne faite par Perry Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les groceries.

15 février 1871